



Discours du Président de la République, Mohamed Cheikh El Ghazouani, devant la 74ème Assemblée générale de l'ONU

25 septembre 2019 - Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président

Majestés, Excellences et Altesses,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable tout d'abord de présenter mes chaleureuses félicitations à Monsieur le Président Tijjani Muhammad-Bande le Représentant permanent de l'Etat du Nigeria frère pour la présidence tournante de la 74ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, lui souhaitant plein succès dans sa nouvelle mission.

Je voudrais également présenter mes vifs remerciements et l'expression de ma grande reconnaissance à Madame María Fernanda Espinosa Garcés pour la haute compétence et le professionnalisme avec lesquels elle a dirigé la précédente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je ne peux, en cette circonstance, que saluer les grands efforts et les actions soutenues déployés par le secrétaire général des Nations unies, Monsieur Antonio Guterres pour réformer et diriger notre organisation au service de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Chaque session de l'Assemblée des Nations Unies constitue une opportunité pour les Etats de se défaire de leurs approches étroites pour examiner entre eux le destin commun de l'humanité en vue d'élaborer des directives et d'adopter des programmes, des plans et des stratégies pour assurer un avenir prospère et durable à notre planète et à nos peuples.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte, la 70ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies avait lancé en septembre 2015 les objectifs du développement durable pour les horizons 2030. Il s'agit d'un ensemble d'objectifs interdépendants visant à relever les grands défis mondiaux en matière d'environnement, de climat, de santé, d'éducation, de sécurité, de stabilité, de développement et autres afin de rendre l'avenir de l'humanité meilleur, plus durable et plus inclusif.

Conformément à notre engagement vis-à-vis de ces objectifs, nous avons adopté en République Islamique de Mauritanie le développement durable comme axe central de nos stratégies de développement et nous avons réalisé des résultats considérables dans ce domaine en mettant l'accent sur les énergies propres, solaires et éoliennes. A l'heure actuelle, les énergies propres représentent 40% de l'ensemble de l'énergie que nous consommons. Et nous travaillons de façon continue à l'augmentation de ce pourcentage eu égard à notre profonde conscience quant à l'importance de l'énergie propre et son impact positif sur l'environnement et sa grande contribution



à la réduction du niveau de pollution.

Nous avons également lancé avec un groupe d'Etats du Sahel l'initiative de la Grande muraille verte pour faire face aux effets négatifs de la désertification et des changements climatiques sur notre environnement et sur nos ressources agricoles et combler le déficit du système de production de nos populations résultant de ces effets.

Nous avons également obtenu d'importants résultats dans le cadre de nos efforts visant à stopper la désertification et réhabiliter les superficies touchées par ses conséquences de manière à restaurer leur viabilité en vue de leur exploitation.

Cela vient s'ajouter aux efforts que nous avons déployés dans le cadre du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel et à ce que nous avons progressivement réalisé en rationalisant l'exploitation de nos ressources marines et en restaurant la magnifique biodiversité de notre écosystème.

Nous travaillons également avec 10 Etats autres du Sahel dans le cadre de l'Initiative « desert to power » lancée par la Banque Africaine pour le développement et dont l'objectif est de faire du Sahel l'une des plus grandes régions productrices d'énergie solaire du monde et permettre à plus de 29 millions de personnes d'avoir accès à une énergie propre à court et moyen terme. Et comme tous les autres pays du Sahel bénéficiaires, nous accordons un grand intérêt à cette initiative pour ce qu'elle aura comme retombées positives pour l'environnement et le développement de notre région.

Monsieur le Président,

La République islamique de Mauritanie poursuit son action de façon soutenue pour établir le principe de l'enseignement obligatoire et de son accès équitable pour les deux sexes, pour construire une école républicaine inculquant aux générations les principes de liberté, d'égalité, de tolérance et d'ouverture, à la lumière des constantes et valeurs culturelles et civilisationnelles de notre pays. Nous œuvrons aussi sans relâche à hisser la qualité de l'enseignement et à développer ses aspects scientifiques et professionnels conformément aux exigences de l'économie nationale et de l'accompagnement de la mondialisation. Dans ce domaine, nous avons accompli de grands progrès reflétés par les principaux indicateurs de notre système éducatif, tels que les taux d'accès, de couverture globale et de capacité de rétention.

Afin de fournir aux citoyens un accès aux services de base, en particulier ceux dont la situation est précaire, nous avons pu augmenter considérablement l'indice général de couverture de santé en Mauritanie grâce à l'augmentation significative et qualitative de l'infrastructure sanitaire en hôpitaux et en centres de santé équipés, et grâce aux investissements en ressources humaines, notamment en personnel médical professionnel et hautement qualifié.

Tout comme nous avons axé dans notre lutte contre la pauvreté, dans le cadre de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, sur le traitement des différenciations sociales, la lutte contre la précarité, l'appui aux franges défavorisées et le renforcement de la solidarité sociale. Nous nous attelons actuellement à lancer une série de projets ambitieux au profit de ces franges dans le cadre de différents programmes englobant l'appui au pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de vie et l'accès aux services de base de l'eau, de l'électricité, de la santé et de



l'éducation.

Nous avons, en outre, consenti de grands efforts en vue d'accélérer le rythme de croissance économique, d'améliorer le climat des affaires, d'appuyer le partenariat entre les secteurs privé et public et d'œuvrer à développer les industries de transformation afin de libérer notre économie de la logique de compter exclusivement sur l'exportation des matières premières.

Nous avons aussi mis l'accent sur la formation et la réhabilitation des jeunes dans le cadre d'approches qui visent à leur permettre d'accéder au marché de l'emploi et de contribuer au développement de l'économie nationale. Ainsi nous avons permis à la femme de jouer le rôle qui lui sied en l'impliquant avec force dans la vie politique et dans la gestion des affaires publiques.

Monsieur le Président,

L'action visant le développement durable ne peut porter fruit concrètement qu'avec l'ancrage de l'Etat de droit, la bonne gouvernance, la préservation des droits de l'Homme, la promotion de la démocratie et des libertés individuelles et collectives. C'est pourquoi notre pays a adopté la transparence comme approche globale dans la gestion des affaires publiques, a combattu avec force les différentes formes de gabegie, de corruption et développé les mécanismes juridiques et réglementaires propres à éradiquer ces fléaux.

Nous avons, en même temps, œuvré à promouvoir l'Etat de droit, à ancrer les libertés publiques notamment la liberté de la presse, à développer la démocratie et à garantir la sécurité et la transparence de l'action des institutions organisant la vie politique.

Pour couronner ce processus, la République Islamique de Mauritanie a organisé récemment une élection présidentielle transparente où le Président sortant n'a pas eu à prendre part, conformément aux dispositions constitutionnelles qui ne permettent pas plus de deux mandats consécutifs au Président. Cette élection a sécurisé une alternance pacifique au pouvoir entre deux Présidents élus démocratiquement.

Monsieur le Président,

Conscient du fait que la sécurité et le développement sont intimement liés, la République Islamique de Mauritanie a tenu à mettre en place une stratégie efficace et efficiente de lutte contre le terrorisme et les différentes formes d'extrémisme dans le cadre d'une approche globale qui prend en compte les dimensions sécuritaire, idéologique, économique et sociale.

Notre pays s'est également engagé, avec ses frères de l'organisation du G5 Sahel et à travers sa participation à la Force de maintien de la paix des Nations Unies, à œuvrer pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel et dans le continent en général et nous avons, et de manière régulière, maintenu une politique équidistante dans les conflits et préservé des relations de bon voisinage avec notre environnement régional.

Dans ce cadre, la Mauritanie a offert sur son territoire paix et sécurité à plus de 50 mille réfugiés maliens en attendant le retour de la paix dans leurs villes et leur stabilisation dans le Nord Mali en dépit de la grande pression qu'une telle situation exerce sur nos compatriotes et sur notre



économie en particulier dans les zones Est de notre pays.

La Mauritanie a, par ailleurs toujours pris position sur la scène internationale en faveur des causes justes. A cette occasion, nous renouvelons notre attachement indéfectible au droit du peuple palestinien à la dignité et à la souveraineté dans le cadre d'un Etat indépendant, viable avec pour capitale El Qods Est conformément à l'Initiative arabe de paix et aux résolutions internationales subséquentes et nous dénonçons, encore une fois, les atteintes israéliennes répétées aux droits de l'Homme en Palestine et dans les autres territoires arabes.

Tout comme nous appuyons, en Libye, les efforts internationaux visant à rétablir la paix dans ce pays et à garantir son unité et sa souveraineté. En ce qui concerne la situation en République Arabe Syrienne, nous réaffirmons la nécessité d'œuvrer réellement pour parvenir à une solution politique qui préserve l'unité de ce pays arabe frère, de son indépendance, de la dignité de son peuple et de son droit à vivre en sécurité et dans la paix. De là, nous soutenons la commission syrienne de consensus pour l'élaboration de la Constitution sous l'égide des Nations Unies.

S'agissant du Yémen, nous réaffirmons notre appui à la légalité et appelons à une solution pacifique conformément aux initiatives arabes et aux résolutions internationales en la matière et dénonçons, en même temps, les attaques terroristes visant l'Arabie Saoudite et sa sécurité nationale et apprécions hautement l'accord politique qui a eu lieu en République sœur du Soudan et demandons de rayer son nom de liste des pays qui parrainent le terrorisme et nous exprimons avec force notre appui au gouvernement somalien dans son action tendant à rétablir la sécurité et la stabilité dans son pays.

Tout en renouvelant notre engagement total en faveur des objectifs du développement durable à l'horizon 2030, implorons Allah d'aider nos pays à jeter les bases d'un développement durable et global qui préserve l'avenir de notre globe et qui offre, à tout homme, où qu'il se trouve, sur la planète des conditions de vie digne, qui lui garantisse ses droits, sa liberté et sa dignité.

Merci de votre attention.